



GUIDE DE CONSULTATION PUBLIQUE



**Soirées de consultation
publique**

**Planification de la
structure commerciale à
la ville de Gatineau**

Février 2009

TABLE DE MATIÈRES

1. Introduction et contexte.....	1
2. Objectifs de la consultation	2
3. Activité de consultation publique.....	3
4. Comment participer ?.....	4
5. Cheminement de dossier	5

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE

À l'automne 2006, le conseil municipal de la Ville de Gatineau a mandaté le Service d'urbanisme et du développement durable pour évaluer le développement du commerce de détail sur son territoire. Le but recherché était de s'assurer que l'activité commerciale réponde adéquatement à la demande des gatinois. Pour obtenir un support expert en matière de commerce de détail, les services de la firme Géocom Recherche ont été retenus. Les travaux de Géocom Recherche ont débutés au printemps 2007. Ils se sont déroulés en trois étapes, chacune ayant fait l'objet d'un rapport.

Le premier rapport, appelé **Analyse de marché et caractérisation commerciale**, constituait une analyse de marché. Elle a fait l'objet d'une présentation aux représentants commerciaux en mai 2007. Le second rapport Géocom, la **Stratégie de développement de la fonction commerciale**, analyse et propose une importante modification à la structure commerciale actuelle. Pour cette raison, ce deuxième rapport complété en septembre 2007, constitue l'épine dorsale du projet soumis aujourd'hui en consultation publique. Le troisième rapport porte le titre de **Mise en œuvre de la stratégie de développement commercial**. Il sera complété et intégré aux procédures administratives après que la population gatinoise aura exprimé son opinion lors de la présente consultation publique.

Au cours de l'année 2008, le travail du service d'urbanisme et de développement durable a été de traduire les principes développés par Géocom Recherche en termes de réglementation d'urbanisme et de valider leur faisabilité. Élus et professionnels de la Ville ont ainsi été consultés à plusieurs reprises durant cette période cruciale.

En octobre 2008, une première étape pour adopter la nouvelle structure commerciale a été franchie. Le conseil municipal a adopté un règlement de contrôle intérimaire dans le but d'intégrer la nouvelle structure commerciale à ses règlements d'urbanisme selon les principes prévus à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. En décembre 2008, jugeant que cet effet de gel ne devait pas se prolonger sur une période plus longue que nécessaire, le conseil municipal a demandé à ce que l'ensemble du projet soit d'abord soumis à la population, dans le cadre d'une consultation publique.

Les priorités de la nouvelle structure commerciale

Un des objectifs derrière la nouvelle structure commerciale est de positionner stratégiquement les endroits où les commerces pourront se développer, stimuler l'échange de clientèle et ne pas contribuer à un étalement indu. Un autre objectif de la nouvelle structure commerciale est de favoriser l'émergence de plusieurs concepts de commerce qui permettront d'assurer une répartition équilibrée des commerces sur l'ensemble du territoire. En tout, la Ville de Gatineau propose six concepts commerciaux de planification urbaine :

- Corridor de commerces et de services
- Grand ensemble commercial
- Noyau commercial
- Micro-noyau commercial
- Rue commerciale d'ambiance
- Artère commerciale locale

Un feuillet d'information expliquant les concepts est disponible dans le site Web de la Ville. Ainsi, les participants aux consultations publiques du 23 et 24 février prochains seront en mesure de visualiser et comprendre ces concepts.

2. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

Désireuse de faire une place de choix à ses citoyens et à ses partenaires dans le processus de prise de décision, la Ville de Gatineau préconise, lors de chaque processus de consultation publique, une approche participative inclusive basée sur les principes suivants :

- la transparence des processus est garantie ;
- la participation de tous est facilitée et l'équité entre les participantes et les participants est respectée ;
- l'apprentissage collectif est encouragé ;
- le processus de prise de décision est connu ;
- un compte rendu clair et rigoureux est publié.

En plus de ces objectifs généraux inhérents à toutes les activités de participation publique, les objectifs précis de cet exercice sont de :

A) Sondage scientifique et groupe de discussion

- connaître le degré de satisfaction des gatinois à l'égard de la capacité des commerces locaux à répondre à leurs besoins ;
- connaître dans quelle mesure le consommateur gatinois doit se déplacer pour faire ses achats ;
- évaluer la facilité du consommateur gatinois à trouver des commerces de proximité dans l'environnement où il vit ;
- évaluer les types de commerces que le consommateur gatinois juge manquants dans la ville ;
- connaître davantage l'opinion du gatinois à l'égard des magasins de grande surface.

B) Soirées de consultation publique

- présenter la nouvelle stratégie de développement commercial, les concepts commerciaux proposés et leur répartition sur le territoire municipal ;
- aider le citoyen à comprendre les objectifs et les concepts entourant la stratégie de développement commercial ;
- connaître la préférence des citoyens entre la situation actuelle (statu quo) et la répartition des commerces, tel que proposée ;
- valider auprès de la population les résultats de l'étude de Géocom Recherche en ce qui concerne la saturation possible du nombre de commerces ;
- connaître l'opinion du citoyen à l'égard du centre-ville comme lieu de magasinage ainsi qu'à l'égard des rues commerciales de la Ville de Gatineau.

3. ACTIVITÉS DE CONSULTATION PUBLIQUE

Afin de donner à tous l'occasion de collaborer activement au processus décisionnel, le processus de consultation se déroule de trois façons. D'abord, un sondage téléphonique se tiendra préalablement à deux soirées de consultation publique qui se dérouleront à la fin du mois. De plus, des citoyens triés sur le volet seront invités à participer à deux groupes de discussions (focus group).

A. Sondage scientifique et groupe de discussion

Léger Marketing réalisera un sondage scientifique auprès de 1150 citoyens de la Ville de Gatineau, du 1^{er} au 10 février 2009 dans le but de connaître leur opinion en tant que consommateurs et leur appréciation de leurs rues et leurs centres commerciaux.

Parallèlement à la tenue du sondage téléphonique, un certain nombre de citoyens ayant été rejoint par téléphone sera invité à participer à des groupes de discussion (focus group). Léger Marketing animera ces deux rencontres. Les participants seront invités à réagir à des scénarios d'aménagement d'ensembles commerciaux ainsi qu'à des modèles retrouvés ailleurs en province ou à l'extérieur. Les résultats de ces deux « focus group » serviront à définir les modèles d'ensembles commerciaux dont la Ville favorisera le développement au cours des prochaines années.

B. Soirées de consultation publique

Afin de mieux desservir l'ensemble de la population, deux soirées de consultation publique auront lieu le lundi 23 et le mardi 24 février 2009.

Chacune des soirées se déroulera sous forme d'une séance portes ouvertes. Durant la soirée, les participants pourront prendre connaissance des différents panneaux présentant la proposition de structure commerciale. Des urbanistes et autres spécialistes municipaux seront sur place pour répondre aux questions et prendre en note les commentaires et les suggestions des participants. De plus, un questionnaire sera disponible sur place et dans le site Web de la Ville.

Tout au long de la séance portes ouvertes, deux tables de renseignements spécifiques permettront aux citoyens de s'informer sur l'impact des modifications proposées quant à leur situation personnelle. Cela permettra plus particulièrement aux gens opérant actuellement un commerce de détail de savoir si leur commerce sera touché par les modifications proposées à la réglementation en termes d'usages, de superficie ou autre considération de nature réglementaire. Une présentation sur les concepts commerciaux proposés sera effectuée dans le courant de la soirée.

Le déroulement des soirées de consultation sera le suivant :

16 h 30	Séance portes ouvertes
18 h 55	Mot de bienvenue
19 h	Présentation <i>Monsieur Denis Collerette,</i> <i>Coordonnateur de programmes</i> <i>Service d'urbanisme et du développement durable</i>
19 h 30	Retour en séance portes ouvertes
20 h 30	Fin de la consultation publique

4. COMMENT PARTICIPER ?

Les citoyens, les organismes et les partenaires du milieu sont invités à participer à l'une ou l'autre des soirées de consultation :

23 février 2009
Hôtel Clarion
Salon Renoir
111, rue Bellehumeur
16 h 30 à 20 h 30

24 février 2009
Maison du Citoyen, salle Gatineau
1^{er} étage
25 rue Laurier
16 h 30 à 20 h 30

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer à l'un de ces événements, prenez connaissance des documents et faites nous connaître votre opinion en remplissant le questionnaire dûment rempli. Vous pouvez faire parvenir votre questionnaire selon un des modes suivants :

- par la poste : Ville de Gatineau
Section de la planification stratégique
C. P. 1970, succ. Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Y9
- par télécopieur : 819 595-7138
- par courriel : prenezplace@gatineau.ca

La date limite pour remettre votre questionnaire est **le dimanche 15 mars 2009**. Voici les documents qui se retrouveront dans le site Web de la Ville et qui vous permettront de compléter le questionnaire :

- Le guide de consultation
- Le feuillet d'information (publicité)
- Le questionnaire
- Le document illustrant les différents concepts commerciaux

5. CHEMINEMENT DE DOSSIER

Un échéancier des principales étapes, incluant celles déjà parcourues, se présente comme suit :

1. **AUTOMNE 2006** : Le conseil municipal mandate le Service d'urbanisme et de développement durable pour évaluer le développement du commerce de détail sur son territoire
2. **PRINTEMPS 2007** : L'analyse de la situation du commerce de détail à Gatineau est confiée à Géocom Recherche
3. **17 MAI 2007** : Déroulement de l'*Atelier 1 – Bilan, enjeux et esquisses des vocations* auprès des associations des gens d'affaires, des administrateurs municipaux et des exploitants commerciaux
4. **26 JUIN 2007** : Dépôt et présentation du rapport de Géocom Recherche aux membres du conseil municipal
5. **12 SEPTEMBRE 2007** : Déroulement de l'*Atelier 2 – Enjeux associés aux grandes surfaces et proposition de développement de la fonction commerciale* auprès de citoyens ciblés
6. **15 NOVEMBRE 2007** : Déroulement de l'*Atelier 3 – Nouveaux enjeux et mandats municipaux* auprès des administrateurs municipaux et des membres du Comité consultatif d'urbanisme
7. **27 NOVEMBRE 2007** : Dépôt du rapport de Géocom Recherche aux membres du conseil municipal
8. **JANVIER À SEPTEMBRE 2008** : Adaptation des concepts proposés par Géocom Recherche à la structure commerciale municipale. Travail de collaboration en continu avec les professionnels de la Ville
9. **OCTOBRE 2008** : Adoption par le conseil municipal d'un règlement de contrôle intérimaire dans le but d'intégrer la nouvelle structure commerciale au schéma d'aménagement
10. **DÉCEMBRE 2008** : Le conseil municipal mandate le Service d'urbanisme et de développement durable pour consulter la population sur la nouvelle structure commerciale
11. **23 ET 24 FÉVRIER 2009** : Déroulement des deux soirées de consultation auprès des citoyens
12. **MARS 2009** : Dépôt et présentation du rapport de consultation aux membres du conseil municipal
13. **PRINTEMPS 2009** : Adoption d'un règlement pour modifier le schéma d'aménagement et tenue de consultation publique prévue par la loi
14. **ÉTÉ 2009** : Modification des règlements d'urbanismes
15. **OCTOBRE 2009** : Adoption des règlements de zonage et de concordance